

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DE L'ADAMAOUA  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA VINA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NYAMBAKA  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
BP : 129 NGAOUNDERE



Tel : 699 00 25 98/ 675 0191 91  
Email : communedenyambaka@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work- Fatherland  
\*\*\*\*\*  
ADAMAWA REGION  
\*\*\*\*\*  
VINA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NYAMBAKA COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARY  
\*\*\*\*\*  
PO BOX : 129 NGAOUNDERE

## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N°...09/AONO/CNY/SG/CIPM/2025 du.....07 OCT. 2025

RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE EN POMPE A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL DE NYAMBAKA (CFPN) A DIBI. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM Exercice 2025

IMPUTATION BUDGETAIRE : Conv N° .....

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2025, le Maire de la Commune de NYAMBAKA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NYAMBAKA, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les **TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE EN POMPE A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL DE NYAMBAKA (CFPN) A DIBI.**

### 2. Consistance des travaux

Pour chaque lot les travaux comprennent notamment :

- *TRAVAUX PRÉPARATOIRES* ;
- *FORAGE* ;
- *FOURNITURE ET POSE MOYEN D'EXHAURE* ;
- *ALIMENTATION DES PIOMPES* ;
- *CHAMP PHOTOVOLTAIQUES* ;
- *SECURISATION DU CHAMP PHOTOVOLTAIQUE PAR CLOTURE SURFACE DALLEE (DEMI MUR + GRILLAGE)* ;
- *CONDUITE D'ADUCTION* ;
- *RESEAU DE DISTRIBUTION* ;
- *STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION*.

### 3. Allotissement

Les travaux seront exécutés en un lot.

### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **12 593 514 (douze millions cinq cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatorze) de francs CFA TTC** :

### 5. Délais prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux

objet du présent Appel d'Offres.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

## 9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **251 870 (deux cent cinquante un mille huit cent soixante-dix) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement, aux heures ouvrables, au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699002598/ 675019191/696 61 03 66. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou à l'adresse électronique E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

## 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **20 000 (vingt mille)**. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

## 12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **(07) sept exemplaires dont 1 original et 06 (six) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée au Secrétariat General de la Mairie de Nyambaka au plus tard le **30 OCT 2025** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

### Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N°...09/AONO/CNY/SG/CIPM/2025 du...07.OCT.2025

RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE EN POMPE A ENERGIE SOLAIRE.  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

**NB :** L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

### **13. Recevabilité des offres**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### **14. Ouverture des plis**

**30 OCT 2025**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le ..... à **14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nyambaka dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

### **15. Critères d'évaluation**

#### **1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
4. Absence d'un sous détails des prix
5. Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
6. Absence d'une caution de soumission à l'ouverture des plis;
7. Absence de la charte d'Intégrité ;
8. Absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux

modèles.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 4- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 5- Matériels essentiels à la réalisation de la mission ;
- 6- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 7- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- 8- Note de présentation générale des offres.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 16. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

## 17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

## 18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables, Téléphone : 699002598 / 67501991 / 674741666 ou au FEICOM de l'Adamaoua.

## 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673205725 et 699370748, l'ARMP au numéro 695449333 ou le MO/MOD au numéro 699002598 / 67501991.

Fait à Nyambaka, le

**07 OCT 2025**

Le Maire

(Maitre d'ouvrage)



**Oumar**  
Maire de la Commune  
de Nyambaka

### Ampliations :

- DDMAP/VINA
- AR-FEICOM/AD (POUR INFO ET ATFU)
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- CIPM/CNY
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER

